

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 31 MAI 2021

Objet : **REGLEMENT INTERIEUR : INDEMNITES POUR FRAIS DE MANDAT**

Membres élus présents : MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – GALLET – JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MME NALLET – MM. PENON - PRADEL – VERNE -  
Membres associés présents : MME BUTILLON – MM. DUCLOS-COLAS –PIDOU – MME PREVALET – M. VIALLO

### *Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire*

Concernant les indemnités pour frais de mandat, conformément au Règlement Intérieur (Article 1.1.5), les fonctions des membres des compagnies consulaires sont exercées à titre gratuit.

Toutefois, le code de commerce prévoit qu'une indemnité mensuelle globale pour frais de mandat peut être attribuée dans les limites d'un barème fixé par arrêté et fonction du nombre de ressortissants. Elle est normalement dévolue au Président. Lorsque cette indemnité est attribuée à plusieurs membres, l'indemnité globale maximale peut être majorée de 150 points d'indice.

En conséquence, pour notre Compagnie, l'indemnité mensuelle pour frais de mandat est fixée à 600 points d'indice pour le Président, Monsieur Patrice Fontenat, et à 150 points d'indice pour la Trésorière, Madame Agnès Bertillot.

Il vous est donc proposé de bien vouloir valider l'indemnité mensuelle pour frais de mandat de la CCI de l'Ain à 600 points d'indice pour le Président, Monsieur Patrice Fontenat, et à 150 points pour la trésorière, Madame Agnès Bertillot.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, valide, conformément à l'article 1.1.5. du Règlement Intérieur, l'indemnité mensuelle pour frais de mandat de la CCI de l'Ain :**

- à 600 points d'indice pour le Président, Monsieur Patrice Fontenat,
- et à 150 points d'indice pour la trésorière, Madame Agnès Bertillot.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	32
- Nombre de Membres présents .....	18
- Nombre de voix pour .....	16
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	2

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Vice-Président



Patrice FONTENAT  
Président

